

## Comment mettre à jour son compte pour accéder à Lexis 360 ?

SID UGA INP, août 2019

### **Préalable**

L'interface de consultation de LexisNexis Jurisclasseurs, appelée Lexis360, a été mise à jour au printemps dernier.

L'éditeur vous a envoyé un 1<sup>er</sup> mail en mars 2019 dans lequel il vous fournit votre code d'accès sous la forme suivante :

Prénom.nom@univ-grenoble-alpes.fr ou prenom.nom@etu.univ-grenoble-alpes.fr

Puis un second mail en mai 2019 un mail vous précisant les nouvelles modalités d'accès à la plateforme.

Ces mails sont **indispensables** pour mettre à jour votre compte car ils contiennent votre code d'accès et un mot de passe temporaire obligatoire.

Si vous n'avez plus ces mails, il est impératif de contacter l'assistance technique de l'éditeur :

au numéro suivant : 01.71.72.47.70

à l'adresse suivante : assistance.internet@lexisnexis.fr

D'autre part, il est inutile de cliquer sur **Vous avez oublié votre code d'accès ou votre mot de passe?**

(voir copie d'écran ci-dessous)

### Ouvrir une session

Code d'accès (Votre identifiant)

Mot de passe

 AFFICHER

Se souvenir de moi

Ouvrir une session

Vous avez oublié votre code d'accès ou votre mot de passe?

Cela vous renverra le message suivant :

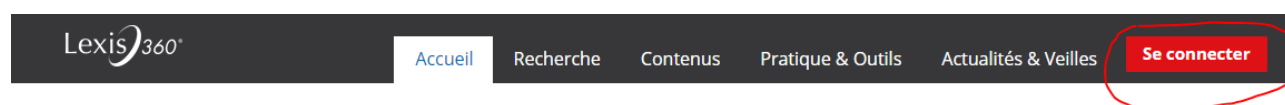
Vous avez oublié votre code d'accès ou votre mot de passe?

Vous avez oublié votre mot de passe?

Nous sommes désolés, mais la fonction Mot de passe oublié n'est pas accessible pour ce code d'accès. Pour obtenir de l'assistance, veuillez contacter le support client au 01 71 72 47 70 et nous vous aiderons à ouvrir une session.

[Retour vers la connexion](#)

1. Une fois que vous avez pu récupérer votre code d'accès reçu en mars dernier et le mot de passe temporaire reçu en mai dernier, vous ouvrez Lexis360
2. Cliquez sur Se connecter :



Recherche Lexis 360®

Sélection de fonds

3. Renseigner dans le champ Code d'accès le code reçu en mars 2019, et dans le champ Mot de passe, le mot de passe temporaire reçu en mai 2019

Cliquer sur Ouvrir une session



## Ouvrir une session

Code d'accès (Votre identifiant)

Mot de passe

[AFFICHER](#)

[Ouvrir une session](#)

Se souvenir de moi

#### 4. Vous allez devoir créer un mot de passe définitif en renseignant les champs suivants :



Avant de commencer votre recherche sur LexisNexis®, vous devez compléter votre profil. Vous pouvez mettre à jour ces renseignements sur la page du profil d'ouverture de session en tout temps après avoir ouvert une session.

Vous pouvez utiliser le code d'accès qui vous a été fourni ou en créer un nouveau. Veuillez suivre les directives ci-dessous.

Code d'accès (Votre identifiant)

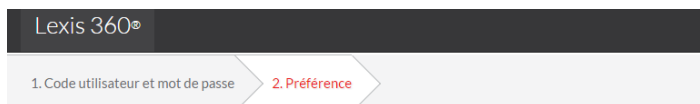
- Le code d'accès doit contenir de 8 à 50 caractères
- Le code d'accès ne doit pas contenir d'espaces
- Le code d'accès peut contenir l'un des caractères spéciaux suivants : ! \$ & ? \* - ? ^ \_ ' { } ~ . , @

Vous devez créer un nouveau mot de passe. Veuillez suivre les indications ci-dessous.

Nouveau mot de passe

Confirmer le nouveau mot de passe

#### 5. Renseigner les préférences (voir ci-dessous) et cliquer sur Finir :



##### Conseils

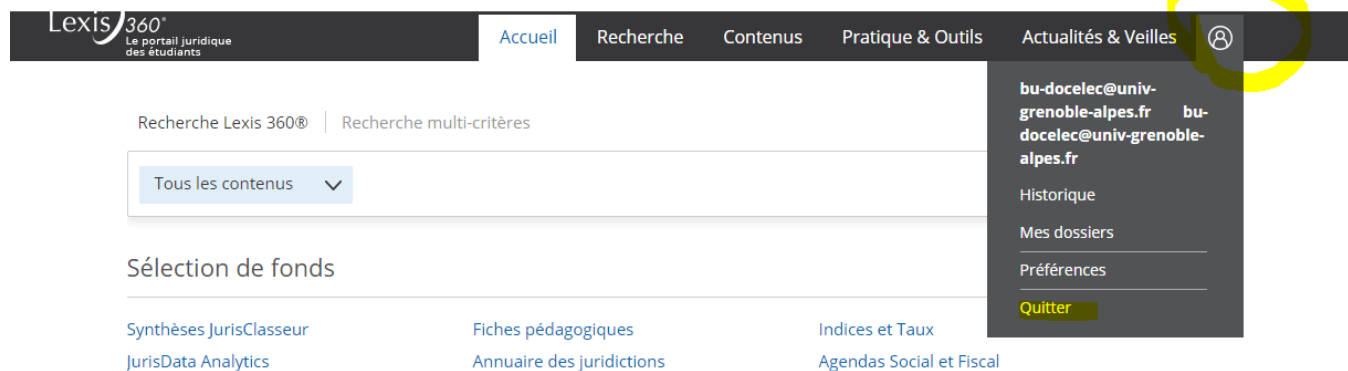
Votre profil personnel nous donne les informations dont nous avons besoin pour vous aider dans vos recherches.

\*Préférence de langue

\*Préférence d'affichage

\*Fuseau horaire

6. Vous êtes alors connecté à Lexis 360.  
A chaque fois que vous souhaitez accéder à cette ressource, il vous faudra renseigner votre identifiant (votre adresse mail institutionnelle) et le mot de passe que vous aurez choisi.
7. Vous recevrez un mail de notification de la part de l'éditeur pour vous préciser que votre profil utilisateur a été modifié
8. Pour vous déconnecter, cliquer sur l'icône représentant un personnage, en haut à droite (voir ci-dessous) et sélectionner Quitter :



The screenshot shows the Lexis 360 website interface. The top navigation bar includes the Lexis 360 logo, the text "Le portail juridique des étudiants", and menu items: Accueil, Recherche, Contenus, Pratique & Outils, and Actualités & Veilles. A user profile icon is highlighted with a yellow circle. A dropdown menu is open, displaying the user's email address "bu-docelec@univ-grenoble-alpes.fr" and options: Historique, Mes dossiers, Préférences, and Quitter (highlighted in yellow).

Si malgré tout vous rencontrez des difficultés pour accéder à la base Lexis360, vous pouvez contacter l'assistance de l'éditeur à ce numéro : 01.71.72.47.70 ou à l'adresse suivante [assistance.internet@lexisnexis.fr](mailto:assistance.internet@lexisnexis.fr)